



Créances

Bulletin Municipal

"terre d'accueil
où il fait bon vivre"

JANVIER 2018 N°72

Le mot du Maire

La fin d'une année est toujours l'occasion de dresser un bilan de l'action municipale au cours des douze derniers mois écoulés.

En l'occurrence en 2017, après avoir procédé à la réalisation de l'assainissement collectif dans le village de Hottot, les différents réseaux électriques et de télécommunications ont été mis en souterrain et l'installation de candélabres suivie d'une réfection totale de la chaussée viendra prochainement clore ce chantier.

De plus, des travaux importants ont consisté en la mise en chantier de la construction de la nouvelle bibliothèque et d'un centre de loisirs pour les jeunes.

Ces équipements publics, qui compléteront les services proposés à la population, verront leur mise en activité vers le milieu de l'année 2018. Et leur situation à proximité des écoles et de la Mairie a permis de créer, avec l'espace multisports déjà installé et l'ouverture d'une maison d'assistantes maternelles dans l'ancien presbytère, un pôle de services de proximité en plein centre bourg.

Toujours dans le domaine des équipements publics, la nouvelle Communauté de Communes a lancé le début de la construction de la salle à vocation sportive sur l'espace dédié aux sports, à proximité du stade de football. Compte tenu de ce projet, la municipalité a été amenée à modifier l'implantation du terrain de boules et à différer l'installation du skate park au cours du 2^e trimestre prochain.

Le financement de tous ces équipements n'est pas sans soulever des difficultés dans la mesure où l'État réduit ses dotations financières aux communes depuis plusieurs années, d'autant que la municipalité s'est assignée comme ligne de conduite de ne pas augmenter la fiscalité locale. Du fait de cette situation complexe, il lui faut rechercher et négocier des aides et des subventions pour mener à bien ses projets. Elle essaye de s'y employer avec conviction et surtout le mieux possible. Un véritable défi pour l'équipe municipale.

Avant de clore ce mot, le Maire, les adjoints et les élus municipaux tiennent à présenter tous leurs Meilleurs Voeux à l'ensemble des habitants. Que cette nouvelle année vous garde en bonne santé, permette l'aboutissement de vos projets et vous procure de nombreuses satisfactions.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Le Maire

Henri Lemoigne



SOMMAIRE

Pages 2 & 3

Travaux & aménagements

Pages 4 & 5 - Infos diverses

Pages 6 - Associations & Écoles

Page 7 - Divers & État Civil

Page 8 - Calendrier des fêtes